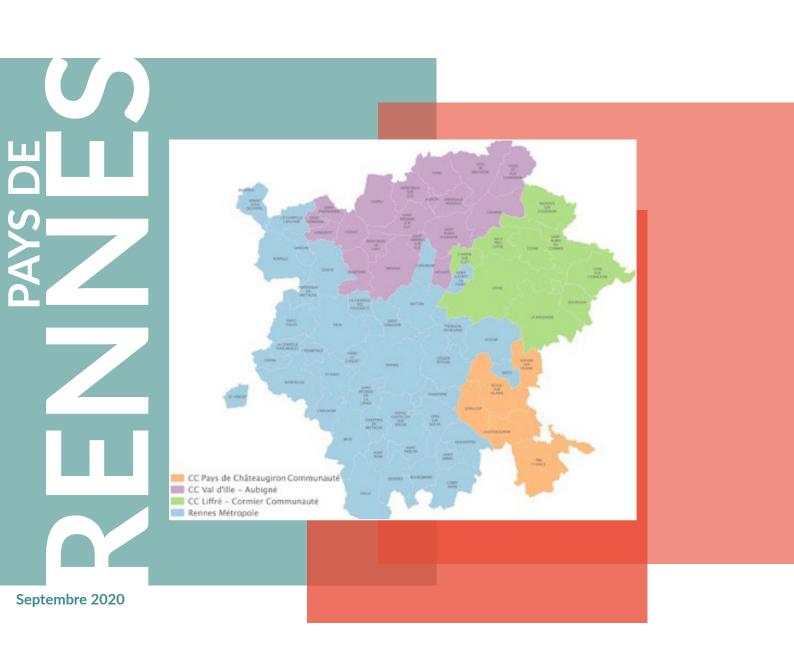






La coopération agricole et alimentaire entre territoires en Pays de Rennes



La coopération agricole et alimentaire est ici étudiée à partir du Pays de Rennes qui est le porteur du Plan Local de l'Agriculture depuis 2010. L'analyse prend en compte l'ensemble des démarches locales d'action publique :

- Le Plan local de l'Agriculture (PLA) du Pays de Rennes
- Le Plan d'Alimentation Durable (PAD) de la Ville de Rennes
- Le projet à venir de PAT de Rennes Métropole
- Le projet Terres de Sources porté par Eau et Bassin Rennais (EBR) et retenu comme territoire d'ambition par la Caisse des Dépôts et des Consignations.



Le territoire et son organisation

Le territoire

"Le Pays est fondé sur une logique de bassin de vie, mais le périmètre ne comprend pas tout le bassin de vie. Pour englober toute l'aire urbaine, il faudrait adjoindre deux autres pays. Le Pays connait depuis trente ans l'un des plus forts taux de croissance de France.

Ce dynamisme s'appuie sur un modèle de développement urbain original qui cherche à allier polycentrisme, bienvivre ensemble et mixité : la "ville archipel".

Le Pays regroupe 3 Communautés de communes et la Métropole, soit 76 communes pour 557 000 habitants en 2020.

L'organisation politique

Le Pays de Rennes est issu en 2019 de la fusion d'un Pays Loi Voynet créé en 1999 et d'un syndicat mixte de SCoT créé en 2003¹: c'est "le fruit d'ententes politiques et de dialogues." Le Pays est un espace de dialogue qui permet d'aborder des questions pertinentes à cette échelle. Il est l'occasion d'échanger entre les communautés de communes et la métropole qui a parfois tendance à dérouler son ambition de son côté.

Aux dires de ses statuts, l'objet du Pays de Rennes est :

- Le SCoT et son suivi,
- Toutes activités d'études, d'animation, de coordination et de gestion nécessaire à la mise en œuvre du PADD,
- La contractualisation avec l'Europe, l'Etat, la région, le département et tout autre partenaire,
- L'appui, le conseil et l'assistance à ses membres, communes et partenaires en matière d'aménagement et développement durable et de développement touristique. Site internet Pays de Rennes

Le pays de Rennes veut être "une flexstructure qui coordonne, accompagne, mutualise et expérimente". Il s'est investi dans la planification, l'urbanisme commercial (Charte en 2008/2012), le tourisme et le développement local (Charte de développement touristique en 2004, la labellisation Pays touristique, contrat de pays) ainsi que l'agriculture (Programme Local de l'Agriculture en 2010), mobilité et l'énergie.

Ses instances sont celles d'un syndicat mixte : un bureau de 13 représentants des EPCI, un comité syndicat de 51 élus, et six commissions qui se réunissent de une à 10 fois par an ; trois fois l'an pour la commission Agriculture. L'équipe technique est composé d'une directrice qui a aussi en charge l'agriculture et les mobilités et la contractualisation, un chargé de mission SCoT, un chargé de mission Urbanisme et Energie, un chargé de mission Tourisme et une assistante gestionnaire.

...le fruit d'ententes politiques et de dialogues...





La coopération infraterritoriale sur l'agriculture : le Programme Local de l'Agriculture

Les orientations et actions

Historique

Le Pays a commencé à aborder l'agriculture lors de l'élaboration du SCoT qui a été approuvé en 2007. Il s'est questionné sur "ce que pourrait être l'agriculture demain sur le Pays", et a sollicité à l'époque le conseil de développement qui était à l'échelle du pays.

En 2010, les élus ont installé à l'échelle du Pays le PLA initié deux ans plus tôt par Rennes métropole. Cette échelle a été jugée la plus à même de favoriser le débat avec la profession agricole et les territoires voisins à la couleur politique parfois différente. Il a permis également aux élus de porter et de défendre les "champs urbains", dispositif du SCoT auquel le monde agricole² était réfractaire : le dialogue s'est instauré et a perduré depuis.

Les 5 axes de travail du PLA

- 1. Observatoire de l'agriculture périurbaine : partenariat avec l'Agence d'urbanisme (Audiar), productions et soirées-débats sur la base des chiffres
- 2. Concilier urbanisme, agriculture et foncier : PLU, diagnostics agricoles, échanges parcellaires...
- 3. Conforter le bocage dans ses multiples rôles
- 4. S'adapter au contexte énergétique et climatique
- 5. Renforcer les liens entre agriculteurs et citadins

Le Pays pilote le PLA mais ne pilote pas toutes les actions, seulement certaines. Les autres maîtrises d'ouvrage sont communales, intercommunales ou assurées par les partenaires. En revanche le Pays est l'animateur territorial.

Les actions

L'ambition du PLA dépend de la volonté du Président et des copilotes de la commission. Elle a été moins forte dans la mandature 2014 – 2020 que dans la mandature précédente, très active. Actuellement, le Pays :

- o coordonne le PLA
- o accueille l'observatoire de l'agriculture périurbaine (Pays, Audiar et CDA).
- o produit le Guide Circuits Courts : en 2009 ce guide était réalisé par Rennes Métropole. Depuis 2013, il est réalisé par le Pays qui héberge la base de données et un module cartographique de consultation.
- o Travaille en 2011 sur l'approvisionnement de la restauration collective. En raison d'opposition entre partenaires sur la production biologique, l'action a été réorientée depuis sur l'éducation à l'alimentation avec le programme "De la ferme à l'école".

Elle cherche à créer du lien entre les enfants, les producteurs du territoire et la restauration collective dans le but de développer la production alimentaire locale et de permettre «l'alphabétisation alimentaire des enfants».

L'absence de consensus sur l'approvisionnement alimentaire local (notamment sur la question de la production biologique) n'a pas facilité l'implication du Pays dans la question alimentaire tandis que la Ville de Rennes déroulait son Plan Alimentation Durable, qu'Eau du Bassin Rennais initiait le projet Terres de Sources et que Rennes Métropole se décidait en 2020 à suivre l'exemple des autres métropoles françaises, c'est-à-dire élaborer son Projet Alimentaire Territorial. Le Pays se trouve donc à l'écart de la démarche PAT.

... ce que pourrait être l'agriculture demain sur le Pays ...

La gouvernance

Instances politiques

Depuis 2010, la commission Agriculture pilote le PLA. Elle est le lieu de dialogue entre élus agricoles et élus des collectivités. Elle définit tous les ans un programme de travail.

Deux EPCI sont impliqués fortement dans la thématique agricole et se sont investis dans la question alimentaire. Les deux autres intercommunalités restent dans l'écoute, l'une étant plus réservée sur l'action agricole que l'autre.

... le lieu de dialogue entre élus agricoles et élus des collectivités...



Instances techniques

Le comité technique comprend les techniciens des collectivités membres, la chambre d'agriculture et l'agence d'urbanisme. Les deux EPCI impliqués dans la question alimentaire ont des chargés de mission dédiés.

Pour les deux autres, l'agriculture est rattachée au développement économique ou à une autre compétence : ces communautés sont moins expertes et moins mobilisées. Mais tout dépend de la feuille de route des élus. L'agence d'urbanisme (Audiar) est prestataire du pays pour l'observatoire de l'agriculture périurbaine.

Les comités techniques se réunissent régulièrement, 2 à 3 fois par an afin que :

- o chacun puisse informer les autres sur ce qu'il fait
- o on puisse évoquer les passerelles, le cadre de travail préparation d'actions communes ; soirées-débat, programme de la ferme à l'école, ...

Modalités d'animation

Le Pays anime le PLA. Il organise également des soiréesdébat avec la Chambre d'agriculture de l'Ille-et-Vilaine suivies par trente à plus de soixante agriculteurs et des soirées d'information. La dernière, "Alimentation et Territoire" date du 28 janvier 2020. C'était la quatrième soirée d'information sur l'agriculture depuis 10 ans.

Moyens financiers

Le Pays dans le cadre d'un appel à projet régional de fonds régionaux pour travailler la question de approvisionnent alimentaire local.

La coopération interterritoriale sur l'agriculture et l'alimentation : le projet Terres de Source

Le maître d'ouvrage

Eau du Bassin Rennais (EBR) est le syndicat de production et de distribution d'eau potable qui alimente 500 000 habitants. Il assure les compétences de production, de distribution et de protection des ressources en eau. Les membres sont Rennes Métropole et les autres EPCI voisines, et puis des communes de quelques EPCI qui ne sont pas entièrement incluses dans le périmètre, soit 56 Communes.

Le projet Terres de Sources

Le projet comprend trois axes :

- 1. Des actions classiques d'accompagnement, en formation, conseil individuel, mesures agro-environnementales ... "toutes les choses classiques qui amènent à l'amélioration de la qualité de l'eau effective : baisse de nitrate, produits vitaux, etc." Entretien Terres en villes, 2020 2. Une démarche vertueuse, en mobilisant des acheteurs et des habitants et les consommateurs du territoire, pour les sensibiliser à acheter les produits locaux des exploitations, qui respectent la qualité de l'eau :
 - a. une innovation, en matière de marché public b. une marque de territoire, TERRES DE SOURCES, qui vise à valoriser les produits agricoles auprès du consommateur.
- 3. L'éducation à l'alimentation responsable, pour mobiliser les habitants conjointement et complémentairement avec l'ensemble des collectivités, associations etautres acteurs.

Les attentes d'EBR sont fortes vis-à-vis du Projet Alimentaire Territorial.

La gouvernance

EBR a nommé une Vice-Présidente qui est par ailleurs une élue de Rennes Métropole.

Le syndicat s'appuie sur ses propres instances. Il a mis en place pour cette action un Comité décisionnel qui intègre les élus d'Eau du Bassin rennais, de Rennes Métropole, de la ville de Rennes, du Pays de Rennes et qui sera élargi aux autres partenaires : Dinan Agglo, Fougères Agglo, Brocéliande...

Des groupes de travail rassemblent producteurs, consommateurs, collectivités dont un groupe de travail pour préfigurer la SCIC, pour travailler sur le modèle économique, sur les statuts, sur les modalités de décision...

La relation avec le Pays de Rennes

Le "territoire de production" rend éligibles aux aides les producteurs. Il a été étendu à l'ensemble du Pays de Rennes, en plus de celui des bassins versants.

Le Pays a fourni les données dont il disposait sur les restaurations collectives et les producteurs. Aujourd'hui, la sélection par la Caisse des dépôts et consignations du projet EBR clarifie la situation.





Enseignements à dires d'acteurs

Les conditions de réussite d'une bonne coopération

- Avoir un porte-parole politique, quelqu'un qui sache convaincre et mobiliser derrière lui.
- Rassembler des moyens techniques et financiers pour mettre en œuvre le cap politique.
- Priorité sur LEADER au sein du Pays de Rennes: donner aux collectivités, notamment aux communes qui n'ont plus d'autres sources de financement.

Les freins

- Les différences de positionnement des EPCI sur le sujet agricole
- o Le statut particulier de la Métropole

Les préconisations

- o Concertation : mise en relation à l'échelle du pôle
- o Coopération entre territoires nécessaire à la mise en placed'unPAT: c'estindispensable. "C'estunethématique qui transcende les limites administratives, multitude d'acteurs... donc la coopération est obligatoire de toute façon "Entretien Terres en villes, avril 2020
- o Préserver quand on le peut :
 - la concertation
 - La définition des enjeux et objectifs : l'établissement de grandes lignes en commun
 - La définition d'un programme d'actions dans chaque intercommunalité
- Lier la question alimentaire à la préservation du foncier dans le SCoT
- o Développer la veille : la faire et la partager

Commentaires Terres en villes

Lorsque la structure de coopération supra (Pays, pôles métropolitains) est fortement orientée par la communauté d'agglomération ou par une métropole qui s'est déjà investie fortement dans la question agricole, la question alimentaire est internalisée par celle-ci : les enjeux politiques et sociétaux sont en effet devenus trop stratégiques d'autant plus si la ville centre s'est manifestée en la matière (cas du territoire rennais mais aussi lyonnais et grenoblois).

Toutefois dans la métropole, malgré la diversité des projets et selon un technicien, "Globalement, on n'arrive pas mal à travailler ensemble. C'est la même majorité d'élus." Entretien Terres en villes. avril 2020

Enfin dans l'agglomération rennaise, s'affrontent depuis longtemps (et parfois s'hybrident) deux visions de l'agriculture, celle conventionnelle négociée avec la chambre d'agriculture et celle de l'agriculture paysanne vu du prisme urbain³.



Pour en savoir plus

Laetitia Langlet,
Directrice Pays de Rennes
10 rue de la Sauvaie 35000 Rennes
02 99 86 19 86
langlet@paysderennes.fr

Pascal Verdier
Chargé de mission Agriculture
Service Planification et Etudes urbaines
Rennes Métropole
Hôtel de Rennes Métropole, 4 Avenue Henri Fréville,
35207 Rennes
02 99 86 63 77
p.verdier@rennesmetropole.fr

Bibliographie

Darrot C. et Cormery A., Frise historique de la gouvernance alimentaire, in Livret de recherche Frugal: Comprendre les systèmes alimentaires urbains: Flux alimentaires, systèmes d'acteurs et Formes urbaines, 2020 - https://projetfrugal.fr/wp-content/uploads/2020/11/frugal-livret-recherche-04-ld.pdf

Bonnefoy S., Le Projet Alimentaire Territorial dans les trajectoires des politiques agricoles et alimentaires des agglomérations Frugal, in Livret de recherche Frugal: Comprendre les systèmes alimentaires urbains: Flux alimentaires, systèmes d'acteurs et Formes urbaines, 2020 - https://projetfrugal.fr/wp-content/uploads/2020/11/frugal-livret-recherche-04-ld.pdf

Site internet Pays de Rennes :

http://www.paysderennes.fr/-Le-pays-de-Rennes-.html Site internet ville de Rennes et Rennes Métropole : https://metropole.rennes.fr/

Terres de Sources : https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/nos-actions-pour-lenvironnement/ labellocal-terres-de-sources/

Fiche réalisée par Terres en villes dans le cadre de l'étude benchmark effectuée pour le compte du Pôle Métropolitain, fiche mutualisée avec le RnPAT.







Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.









Terres en villes Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

> www.terresenvilles.org 22, rue Joubert 75009 Paris